

APPEL A CANDIDATURE

Directeur(rice) – Fédération SKED

Poste à pourvoir dès la rentrée scolaire 2017.

CONTEXTE DU POSTE

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Sous l'autorité hiérarchique du Président de l'association, le directeur est en lien fonctionnel avec les administrateurs membres du bureau.

Relations internes et externes

Le directeur est en lien :

- en externe : avec les partenaires institutionnels et associatifs
- en interne : avec les salariés, les bénévoles et adhérents de la fédération et des associations locales

MISSIONS

Le directeur de l'association décline le projet associatif décidé par le Conseil d'Administration.

Il pilote, en cohérence avec les objectifs fixés par le bureau, la mise en œuvre des projets et opérations retenus.

Il planifie et gère les moyens (humains, financiers et matériels) alloués, évalue et contrôle l'emploi de ces ressources.

Avec l'appui d'une coordination d'équipe, il assure le management opérationnel de l'équipe d'animateurs : organisation et régulation de l'activité quotidienne de l'équipe, planification des projets et suivi de la qualité des projets/programme.

ACTIVITES

Gestion de l'association : animation de la vie statutaire, gestion administrative et financière

- Elabore, propose et met en œuvre les travaux du bureau et du Conseil d'Administration (ordre du jour, élaboration de rapports et dossiers : bilan d'activité, compte de résultats), le suivi de la mise en œuvre des projets et la réalisation des bilans liés aux projets réalisés.
- Instruit et met en place les décisions du Conseil d'Administration.
- Supervise la gestion comptable, budgétaire et administrative.
- Accompagne le bureau dans la mise en œuvre de sa fonction de représentation : auprès des partenaires stratégiques, des administrateurs, dans ses relations avec la presse, avec les autres associations.
- Participe aux côtés des membres du bureau à des manifestations, réunions d'information ou de représentation.

Management/ gestion des ressources humaines

- Applique la politique salariale et garantit le respect de la législation sociale.
- Assure la diffusion et la compréhension du projet associatif auprès du personnel.
- Définit et propose les missions, activités et objectifs individuels et collectifs de chaque profession.
- Gère et valide l'activité des salariés.
- Conduit et met en œuvre les entretiens annuels.
- Met en œuvre une politique de formation des salariés (en collaboration avec coordinateur pédagogique).
- Participe aux commissions d'embauche du personnel permanent.
- Gère les conflits individuels et collectifs et en réfère au bureau si aucune solution n'est trouvée

Pilotage des activités de l'association : la vie fédérative, le service culturel, le service formation, la communication

- Met en œuvre l'affectation des moyens (humains et matériels) nécessaires à la réalisation des actions de formation ou d'animations culturelles.
- Est responsable de la qualité des prestations de l'association et du respect de ses engagements.
- Propose une tarification des prestations et services, aide à la décision concernant l'adaptation ou l'abandon d'actions existantes.
- Assure la diffusion des supports d'information.
- Promeut les actions de l'association.

Conditions nécessaires :

- Permis de conduire B
- Une parfaite maîtrise de la langue bretonne parlée et écrite

Les candidats feront parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV), adressés à Sked, par courrier électronique exclusivement à l'adresse : degemer@sked.bzh **avant le 13 juillet 2017**

Pierre Fourel, Bernard Gestin,
Co-présidents